

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2022

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

## AMENDEMENT

N° I-CF781

présenté par

M. Sitzenstuhl, M. Labaronne et M. Lefèvre

-----

### ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.